

D

Déclaration en matière de stratégie Erasmus

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Depuis sa création, l'EISTI a toujours accordé une grande importance à la dimension internationale de sa formation tant par la diversité de son corps professoral, qui compte plus de dix nationalités, que par le nombre d'étudiants étrangers, initialement francophones et aujourd'hui non francophones grâce à l'introduction de nouveaux programmes de master enseignés en anglais et accrédités par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'environnement des entreprises est également de plus en plus multiculturel et concerne tant leurs clients et fournisseurs que leurs équipes de projet qui doivent être compétitives. Préparer nos Ingénieurs à ce monde globalisé de travail est un impératif dans le contexte d'une économie mondialisée et diversifiée et suppose de notre part une véritable stratégie d'internationalisation pour préparer au mieux nos étudiants aux métiers de demain, toujours en phase avec les nouvelles technologies.

Cette stratégie repose sur deux axes essentiels que sont d'une part la mobilité des étudiants et du personnel et d'autre part la pérennisation de nos partenariats et la mise en place de nouveaux partenariats stratégiques afin de collaborer avec les pays tiers et qui sont les principaux enjeux de ce programme élargi Erasmus.

La mobilité : une exigence

Dans le contexte d'une économie mondialisée et diversifiée, l'ouverture internationale donne de l'ampleur à la formation des étudiants et est indispensable au regard des futurs recruteurs.

A l'EISTI, la mobilité devient donc obligatoire pour tous les étudiants qui intègrent le cycle ingénieur à partir de la rentrée 2013 et qui devront se prévaloir d'une mobilité internationale afin d'obtenir leur diplôme d'ingénieur. Cette mobilité pourra être validée sous la forme d'un séjour d'études ou d'un stage en entreprise. Cette nouvelle disposition du règlement implique un élargissement de nos partenariats tant académiques qu'en direction des entreprises.

Partenariats : une nécessité

Pour atteindre l'objectif de mobilité de tous les étudiants, notre première action est de pérenniser et renforcer nos accords existants, d'adapter notre communication en direction de nos partenaires afin qu'ils aient une bonne connaissance de notre offre de formation et puissent guider au mieux leurs étudiants pour effectuer une mobilité ce qui aura pour conséquence un meilleur équilibre des flux. Nous envisageons également de favoriser les rencontres avec nos partenaires pour une meilleure connaissance réciproque.

En parallèle, nous rechercherons de nouveaux partenaires européens et hors Europe pour accroître notre visibilité internationale et attirer ainsi les meilleurs étudiants.

Les nouveaux partenariats universitaires européens seront développés en priorité dans les pays nordiques (Danemark, Suède, Norvège et Finlande) et les PECO et dans les zones des pays tiers telles que l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Pérou, Colombie, Mexique) ainsi que l'Asie (Inde, Chine, Vietnam)

Ces nouveaux partenariats intégreront les programmes d'échanges, les stages en laboratoire, les mobilités des professeurs tant pour les cours que pour la recherche.

Nous souhaitons développer également des programmes de double diplôme ou de diplômes multiples qui sont un aboutissement dans un partenariat mais qui nécessitent une bonne connaissance réciproque et qui permettent une mobilité significative pour les étudiants.

Compte tenu de l'importance des stages en entreprise dans le cursus ingénieur, nous envisageons d'intégrer prochainement une troisième personne au sein du service des relations internationales qui se focalisera sur les partenariats entreprises à l'étranger.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

L'élargissement du programme Erasmus et l'ouverture aux pays tiers en font un programme ambitieux qui enrichira nos collaborations et permettra de construire des projets de coopération avec des partenaires européens pour ouvrir les programmes et les échanges en direction des pays tiers qui découvriront ainsi la qualité de l'enseignement supérieur européen.

Cette nouvelle approche, exigeante en termes d'organisation, nous apportera une meilleure visibilité internationale pour attirer les meilleurs étudiants et professeurs et améliorera notre processus d'internationalisation.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La participation au programme de modernisation et d'internationalisation 2014/2020 permettra d'accompagner et de soutenir notre développement international.

Il permettra de dynamiser nos partenariats existants et d'en créer de nouveaux et aura des effets positifs sur la qualité de l'enseignement en proposant des parcours variés offerts par nos partenaires grâce aux parcours double diplômant qui seront mis en place et qui permettront à nos étudiants d'acquérir la connaissance d'une nouvelle culture, d'améliorer leur adaptabilité et leur autonomie ainsi que leurs connaissances linguistiques. L'obligation de mobilité pour nos étudiants permettra de former tous les futurs ingénieurs au profil international qui seront "employables" hors de nos frontières. Augmenter les connaissances mais surtout les compétences des élèves-ingénieurs pour être toujours à la pointe de la technologie est le souci majeur des formations d'ingénieur.

Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur suppose être en lien avec les entreprises qui sont au cœur de l'économie et connaissent les besoins du marché mais également avec la recherche pour favoriser l'excellence. Compte tenu du caractère obligatoire des stages en entreprise dans le cursus ingénieur, l'EISTI a développé de nombreux partenariats entreprises ainsi que des chaires d'entreprises afin d'être en prise directe avec les besoins du marché. La proximité développée avec les entreprises permet à la direction des études d'adapter continuellement la formation des ingénieurs afin qu'ils trouvent un emploi rapidement. Ce point est d'ailleurs essentiel pour la Commission des Titres d'Ingénieur.

La qualité de la gouvernance est un point sans cesse à l'ordre du jour à l'EISTI.

Nous avons obtenu en 2008, renouvelé en 2013, le label qualité ISO 9001, gage de qualité de la gouvernance et du bon fonctionnement de notre établissement. La Commission du Titre d'Ingénieur a renouvelé notre habilitation à délivrer le diplôme d'ingénieur, pour une durée de 6 ans, avec 11 points forts.

Le financement est un point capital dans le fonctionnement d'un établissement.

A l'EISTI, 23 % du budget provient des partenariats entreprise et 11 % de la recherche finalisée, ce qui représente plus d'un tiers du budget en provenance des entreprises, ce qui est le fruit de notre étroite collaboration avec les entreprises.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

E

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec
les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage
mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Cergy

Nom: FINTZ Nesim

Date (jj/mm/aaaa): 14/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet original de l'établissement

E.I.S.T.I.
International Relations Office
Avenue du Parc
95011 CERGY Cedex FRANCE
Tél. +33 (1) 34 25 10 03
Fax +33 (1) 34 25 10 00
Siret 328 581 582 00025 - APE 8542 Z